

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878 Date d'émission: 7-5-2010 Date de révision: 10-5-2022 Remplace la fiche: 28-1-2022 version: 5.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Motor Oil 10W-30 Extra High Performance Truck Fuel Economy

Code du produit : 04000AB

Type de produit : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.

Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs, Utilisation industrielle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive Utilisé dans des systèmes clos

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company

Cyclotronweg 1

2629 HN Delft - Nederland

T +31 (0)15 2514030

support@mpmoil.nl - www.mpmoil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient 2,5-furandione, polymère, Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne

longue, Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.. Peut produire

une réaction allergique.

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc	(N° CAS) 68784-31-6 (N° CE) 272-238-5 (N° REACH) 01-2119657973-23	≥ 1 – ≤ 1,99	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
2,5-furandione, polymère	(N° CAS) 873694-48-5 (N° CE) 681-947-2	≥ 1 – ≤ 1,99	Skin Sens. 1, H317
masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4- hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle	(N° CAS) 125643-61-0 (N° CE) 406-040-9 (N° Index) 607-530-00-7 (N° REACH) 01-0000015551-76	≥ 1 – ≤ 1,99	Aquatic Chronic 4, H413
Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne longue	(N° CAS) 722503-68-6 (N° CE) 682-816-2	≥ 0,1 - ≤ 0,99	Skin Sens. 1B, H317
Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.	(N° CE) 953-650-0	≥ 0,1 - ≤ 0,99	Skin Sens. 1B, H317 Repr. 2, H361d
Phénol, dodécyl-, ramifié substance de la liste candidate REACH (Phénol, produits d'alkylation (principalement en position para) avec des chaînes alkyles ramifiées riches en C12 provenant d'oligomérisation, couvrant un isomères individuels et/ou leurs combinaisons (PDDP))	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° REACH) 01-2119513207-49	≥ 0,1 - ≤ 0,29	Repr. 1B, H360F Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)
Limites de concentration spécifiques:			
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
2,5-furandione, polymère	(N° CAS) 873694-48-5 (N° CE) 681-947-2	(2,51 ≤C < 100) Skin Sens. 1, H317	
Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.	(N° CE) 953-650-0	(17,15 ≤C < 100) Repr. 2, H361d	

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Pas nécessaire.

: Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Après contact avec la peau

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des Après contact avec la peau

conditions normales d'utilisation.

Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions

normales d'utilisation.

Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions

normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2. Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une Protection en cas d'incendie

protection respiratoire.

10-5-2022 (version: 5.0) 2/8 FR (français)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Gants. Lunettes de protection. Procédures d'urgence : Ne pas respirer les vapeurs

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage

: Détergent. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit

absorbant.

Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est

habituellement requise

Précautions à prendre pour une manipulation sans

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation

· < 40 °C Mesures d'hygiène

: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de

manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

: Stocker dans un récipient fermé.

Conditions de stockage

: Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Température de stockage

: ≤ 40 °C

Lieu de stockage

: Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires

Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de

travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Pas d'informations complémentaires disponibles

Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:

Gants de protection

Туре	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	> 0,4		EN ISO 374

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

10-5-2022 (version: 5.0) 3/8 FR (français)

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:





RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide : Liquide huileux. Aspect Couleur : Ambré. Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : > 200 °C @ ASTM D92 Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Température de décomposition Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible Pression de vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Densité : 858 kg/m³ @ 15°C

Solubilité : Produit peu soluble, restant en surface des eaux.

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : 74 mm²/s @ 40°C

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé Toxicité aiguë (Inhalation) Non classé

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)		
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg OECD 401	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD 402	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Un ingrédient spécifique du produit réduit l'effet de irritation oculaire causée par la substance ZnDTP. Sur la base de ces informations, le La classification H319 sera ignorée.)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
Cancérogénicité	: Non classé	
Toxicité pour la reproduction	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé	
Danger par aspiration	: Non classé	
Motor Oil 10W-30 Extra High Performance Truck Fuel Economy		
Viscosité, cinématique	74 mm²/s @ 40°C	

DUDDIQUE 40. I.	Commenter of Contractors of
IRUBRIQUE 12' In	formations écologiques

12.1. Toxicité

Général : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ont une impureté ramifiée d'alkylphénol

très toxique pour les organismes aquatiques (énumérés au chapitre 3).

Les composants qui contiennent l'impureté ont été testés et ne sont pas toxiques pour elle les organismes aquatiques. Par conséquent, les données du chapitre 3 sur la

l'impureté alkylphénol ne peut être utilisée pour classer le produit quel que soit

concerne la toxicité pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

(aiguë)

: Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

(chronique)

: Non classé.

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
CL50 poisson 1	> 74 mg/l OECD 203, (Danio rerio, 96h)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202, (Daphnia magna, 24h)
CE50 72h - Algues [1]	> 3 mg/l > 3 mg/l OECD 201, (Desmodesmus subspicatus, 72h)

Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate.	
CE50 autres organismes aquatiques 1	1,2 mg/l
12.2. Persistance et dégradabilité	
Motor Oil 10W-30 Extra High Performance Truck Fuel Economy	
Persistance et dégradabilité Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.	

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
Persistance et dégradabilité	Le produit n' est pas biodégradable.

Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)	
Biodégradation	25 % Sturm-test @28d
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
FBC poissons 1	260 OECD 305 (Oncorhynchus mykiss, 35d)
Log Pow	9,2

10-5-2022 (version: 5.0) FR (français) 5/8

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,9 @27d
Log Kow	7,1 @0,1d
12.4. Mobilité dans le sol	
Motor Oil 10W-30 Extra High Performance Truck Fuel Economy	

Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)		
Sol	Adsorption dans le sol.	
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB		
Composant		
Phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

12.6. Autres effets néfastes

Sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires

: Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG		
14.1. Numéro ONU			
Non applicable	Non applicable		
14.2. Désignation officie	elle de transport de l'ONU		
Non applicable	Non applicable		
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable		
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non		
Pas d'informations suppléme	Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

10-5-2022 (version: 5.0) FR (français) 6/8

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Contient une substance de la liste candidate REACH: Phénol, produits d'alkylation (principalement en position para) avec des chaînes alkyles ramifiées riches en C12 provenant d'oligomérisation, couvrant un isomères individuels et/ou leurs combinaisons (PDDP) (EC 310-154-3, CAS 121158-58-5)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Phénol, dodécyl-, ramifié,Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-

Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Phénol, dodécyl-, ramifié,Acide phosphorodithioïque, esters mixtes d'esters O, O-bis (sec-

Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc sont listés

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding

SZW-lijst van reprotoxische stoffen -

Vruchtbaarheid

: Aucun des composants n'est listé: Phénol, dodécyl-, ramifié est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

RUBRIQUE 16: Autres informations

Élément modifié	Modification	Remarques
Remplace la fiche	Modifié	
Date de révision	Modifié	
Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	Ajouté	
Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Modifié	
Phrases EUH	Modifié	
Composition/informations sur les composants	Modifié	
Mesures générales	Ajouté	
Procédures d'urgence	Ajouté	
Equipement de protection	Modifié	
Equipement de protection	Modifié	
Conditions de stockage	Ajouté	
Mesures techniques	Ajouté	
Viscosité, cinématique	Modifié	
Aspect	Modifié	
Point d'éclair	Modifié	
Densité	Modifié	
Raison, quand non classé	Ajouté	
Général	Ajouté	
Sol	Ajouté	
Indications complémentaires	Ajouté	
Évaluation de la sécurité chimique	Ajouté	
	Remplace la fiche Date de révision Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Phrases EUH Composition/informations sur les composants Mesures générales Procédures d'urgence Equipement de protection Equipement de protection Conditions de stockage Mesures techniques Viscosité, cinématique Aspect Point d'éclair Densité Raison, quand non classé Général Sol Indications complémentaires	Remplace la fiche Date de révision Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Phrases EUH Modifié Composition/informations sur les composants Mesures générales Ajouté Procédures d'urgence Equipement de protection Modifié Equipement de protection Modifié Conditions de stockage Ajouté Mesures techniques Ajouté Viscosité, cinématique Modifié Aspect Modifié Point d'éclair Densité Raison, quand non classé Général Ajouté Indications complémentaires Ajouté Ajouté

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:		
	ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists. TWA: Time Weighted Average. TLV: Threshold Limit Value. ASTM: American Society for Testing and Materials . ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route . RID: Regulations Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail . ADNR: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin. IMDG: International Maritime Dangerous Goods. ICAO: International Civil Aviation Organization . IATA: International Air Transport Association. STEL: Short Term Exposure Limit. LD50: median Lethal Dose for 50% of subjects. ATE: acute toxicity estimate. LC50: median Lethal Concentration for 50% of subjects. EC50: concentration producing 50% effect.	

Texte intégral des phrases H et EUH:		
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1	
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2	
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1B	
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2	
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C	
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1	
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
H318	Provoque de graves lésions des yeux.	
H360F	Peut nuire à la fertilité.	
H361d	Susceptible de nuire au foetus.	
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.	
EUH208	Contient 2,5-furandione, polymère, Alcaryl sulfonate de calcium à chaîne longue, Acide alkyl (C18-C28) toluène sulfonique, sels de calcium, borate Peut produire une réaction allergique.	
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.	

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.